



V. Les devoirs d'information, de formation, et d'adhésion de l'assesseur

V.1 Le devoir d'information

L'assesseur veille à se tenir régulièrement informé des évolutions législatives, réglementaires, jurisprudentielles et ordinales intéressant l'exercice de ses fonctions. À ce titre, il prend connaissance des décisions rendues par les juridictions ainsi que des informations diffusées par les instances ordinales.

Cette veille régulière contribue à garantir le bon exercice de sa mission juridictionnelle.

V.2 Le devoir de formation

L'exercice des fonctions d'assesseur requiert une maîtrise suffisante des règles de droit et de procédure applicables au contentieux disciplinaire.

À ce titre, l'assesseur, n'étant pas un professionnel du droit, il a l'obligation d'acquérir, de développer et d'actualiser les compétences juridiques et méthodologiques nécessaires à l'exercice de ses fonctions. À cette fin, l'assesseur s'engage à participer aux actions de formation organisées par les instances ordinales lors de sa prise de fonctions ainsi que tout au long de son mandat.

Le devoir de formation constitue une exigence indispensable afin de disposer des compétences juridiques nécessaires pour rendre une justice de qualité.

V.3 Le devoir d'adhésion à la charte

La présente charte est remise à chaque assesseur. Par sa signature, l'assesseur atteste avoir pris connaissance des principes et règles déontologiques qu'elle énonce et s'engage à les respecter dans l'exercice de ses fonctions.

La signature de la présente charte constitue une condition préalable à la participation aux activités juridictionnelles. À défaut de signature, l'assesseur ne peut être appelé à siéger au sein des formations de jugement.

Je soussigné(e), Lechepeleys Tudik, agissant en qualité d'assesseur de la section des assurances sociales, déclare avoir pris connaissance de la présente charte et m'engage à en respecter les principes ainsi que les règles qu'elle énonce dans l'exercice de mes fonctions.

Fait à Agneaux, Le 24/08/2026

Signature :

ANNEXE n° 1

LA DECLARATION D'INTERETS POUR LES ASSESSEURS MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

Nom : **LECUAPREVAYS**

Prénoms : **JUDITH, MARIE, GERMANE, COLETTE**

1. Activités professionnelles :

1-1 masseur-kinésithérapeute

• Exercice libéral

- En cabinet (nom des collaborateurs et/ou associés le cas échéant) :

Lecluze Gaëtan
Desmets Elise

- Dans une autre structure (préciser) :

à domicile et en thpa

- Temps partiel ou temps plein :

temps plein

• Exercice salarié

- En établissement (préciser) :

Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Conseil national - 91 bis, rue du Cherche Midi - 75006 Paris

- Dans une autre structure (préciser) :

1-4 Conseil Régional (Préciser la nature et la durée du mandat) :

- Temps partiel ou temps plein :

- Autre type d'exercice (préciser) :

1-5 Conseil Départemental (Préciser la nature et la durée du mandat) :

- Retraité

1-6 Chambre Disciplinaire de Première Instance (Préciser la durée du mandat) :

- Activités conservées (préciser) :

1-2 Autre(s) activité(s) professionnelle(s)

Préciser :

2. Mandats ordinaires

1-3 Conseil National (Préciser la nature et la durée du mandat) :



Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Conseil national - 91 bis, rue du Cherche Midi - 75006 Paris

1-4 Conseil Régional (Préciser la nature et la durée du mandat) :

trésorière jusqu'en juin 2027

1-5 Conseil Départemental (Préciser la nature et la durée du mandat) :

Conseillère jusqu'en 2029

1-6 Chambre Disciplinaire de Première Instance (Préciser la durée du mandat) :

jusqu'en juin 2027

1-7 Chambre Disciplinaire Nationale (Préciser la durée du mandat) :

/

1-8 Section des Assurances Sociales de Première Instance (Préciser la durée du mandat) :

à partir de juin 2024
jusqu'en juin 2027



1-9 Section des Assurances Sociales Nationale (Préciser la durée du mandat) :

Parents ou proches salariés et/ou possédant des intérêts financiers dans des sociétés entrant dans le champ de compétences et/ou prestataires de service de l'ordre ou des juridictions ordinaires :

3. Autres fonctions électives

Préciser la nature et la durée du ou des mandats, et le nom de la ou des organisations :

secrétaire générale association préfiguratrice de la CPTS du Pays
Saint-Louis
membre du CA du syndicat de kiné FFMKR

4. Autres responsabilités (secteur associatif par exemple)

Préciser la nature et de la durée de la ou des fonctions, et le nom de la ou des structures ou associations :

5. Intéressement dans des sociétés entrant dans le champ de compétences et/ou prestataires de service de l'ordre ou des juridictions ordinaires :

Préciser la nature de l'intéressement pour chaque société :

6. **Parents ou proches salariés et/ou possédant des intérêts financiers dans des sociétés entrant dans le champ de compétences et/ou prestataires de service de l'ordre ou des juridictions ordinaires :**

Préciser l'identité du parent ou du proche, et la nature de l'intéressement pour chaque société :

7. **Fonctions exercées dans le cadre des commissions conventionnelles intéressant les masseurs-kinésithérapeutes**

Préciser la nature et de la durée de la ou des fonctions, et le nom de la ou des commissions

8. **Autres éléments susceptibles de faire naître un doute sur l'indépendance ou l'impartialité dans l'exercice des fonctions juridictionnelles et devant être déclarés :**

Préciser :



Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Conseil national - 91 bis, rue du Cherche Midi - 75006 Paris

Je soussigné, certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration. Je m'engage, en cas d'évolution de ma situation personnelle ou des intérêts mentionnés dans les différentes rubriques, à actualiser la présente déclaration.

Cette déclaration ne me décharge pas de mon obligation de me récuser d'une mission ou de me désister d'une délibération, si j'estime que j'ai des liens d'intérêts susceptibles d'être considérés comme pouvant porter atteinte à mon indépendance.

Fait à Agneaux

Le 24/08/2026

Lu et approuvé (mention manuscrite)

Signature : lu et approuvé